

HISTOIRE DU MONUMENT AUX MORTS DE LOMBERS

En séance publique du 10 septembre 1918

Sous la présidence de M Bonnet, Maire de Lombers, et sur proposition de M Mottes, Adjoint du Maire ; il est proposé d'inscrire un budget : « pour l'achat de plaques commémoratives à placer soit à l'église soit à la mairie et pour l'érection d'un monument commémoratif en l'honneur des militaires morts au Champ d'Honneur ou victimes de cette guerre, afin que leur mémoire soit honorée et perpétrée par les générations futures qui devront ainsi se rappeler du sacrifice de la vie de leurs devanciers, à qui, ils devront leur tranquillité dans la paix universelle... »

En séance publique du 16 mars 1919

« Le conseil municipal, après examen du modèle soumis à son appréciation, décide, à l'unanimité des membres présents d'accepter le projet pour l'achat des plaques en marbre... »

En séance publique du 31 aout 1919

M Mottes, Adjoint du Maire, conseille d'ajourner ce le projet d'érection d'un monument car : « Ce projet, dit-il, ne peut-être réaliser avant les élections... la majorité des conseillers se rangent à son avis »

En séance publique du 21 décembre 1919

Sous la présidence nouvelle de M ROQUELAURE, Maire de Lombers ; M le Maire de Lombers expose : « Qu'il serait d'avis de reprendre le projet de construction d'un monument... puis de l'édifier sur la petite place de l'église... il décide aussi qu'une souscription publique sera faite dans le but de réduire la dépense... »

En séance publique du 04 janvier 1920

L'assemblée désigne une commission spéciale pour la souscription...;
pour la paroisse de Lombers un groupe de demoiselles du village et environs, et des conseillers municipaux : Melles Cavailles, Bataille, Culie, Souloumiac, Viguier, Magne et Frezouls qui avec MM Viguier Benjamin, Viguier Justin, Carayon et Causse ;
pour la section de St Pierre : M le docteur Sicard, M Causse et Mme Vidal ;
pour St Sernin M Vaysse Mamert, M Fontaine Melchior ;
à Loulmié la Viaule et environs : M Pomarede et M Basseguy Pierre.

En séance publique du 18 janvier 1920

« A ce propos de l'emplacement, plusieurs familles en souscrivant, ont manifesté le désir qu'il fût mis sur la place de Lombers, estimant que ce monument étant communal doit être placé sur la place publique »

En séance publique du 29 février 1920

Projet d'inauguration du Monument « On décide à l'unanimité de désigner une commission spéciale d'anciens combattants qui, de concert avec le conseil municipal, s'occupera de l'organisation générale de cette journée, afin d'y donner tout l'éclat de solennité possible... Sont désignés à cet effet : MM le docteur Sicard, Causse, Viguiier Justin, Carel et Magne, conseillers municipaux, MM Roquelaure Harold, Basseguier Pierre, Antony Albert, Palaffre François, Cabal Elie, Cavailles Eugène et Viguiier Albert, anciens combattants » Une croix de guerre, en bronze de préférence sera achetée à Toulouse.

En séance publique du 05 avril 1920

Le plan du Monument aux Morts « A l'unanimité, le conseil décide d'adopter ce plan qui pourra être consulté, sous peu, à la mairie et invite M le Maire à en hâter la construction »

En séance publique du 19 septembre 1920

« M le Maire expose qu'il a fait venir M Dauzats serrurier, pour s'entendre avec lui sur le choix définitif d'une clôture pour le Monument aux Morts... » « Sur la proposition de M Bataille, le conseil municipal décide d'adresser au Ministère de la Guerre une demande de trophées destinés à être placés autour du Monument... »

En séance publique du 07 novembre 1920

« Le devis s'élève à la somme de 14700 francs... » L'assemblée vote définitivement les fonds manquants et approuve les pièces du projet.

Le Monument aux Morts de Lombers sera inauguré le dimanche 24 avril 1921.